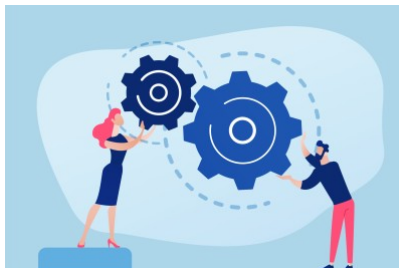


## Programme de Formation

### CCAG06 - Le nouveau CCAG marchés industriels



#### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 04/12/2026

*fin* 04/12/2026

#### Contenu pédagogique

##### **Public visé**

Acheteurs, Rédacteurs, Gestionnaires des marchés publics

##### **Objectifs pédagogiques**

Identifier les missions et attributions du RPA, les missions des autres prestataires, leurs responsabilités respectives

Anticiper les difficultés et éviter les contentieux, en sécurisant les clauses contractuelles

Mettre en oeuvre le CCAG MI

Gérer les relations contractuelles efficacement : contrôle des prestations, règlement, admission, solde des comptes

Faire le point sur les évolutions récentes (mars 2021)

##### **Description**

###### **1. Introduction**

Les caractéristiques des marchés industriels

Le contenu et la portée du CCAG MI

La nature juridique et la portée du CCAG (les cas d'utilisation)

Les possibilités de dérogation au CCAG

La cohérence du CCAG avec les dispositions de la réglementation

Analyse des modifications introduites par la réforme de mars 2021

###### **2. L'impact du CCAG MI sur les conditions d'exécution du marché**

Les acteurs, leurs rôles et leur place dans le CCAG MI



L'obligation de discrétion

Les groupements, leur forme, conjoint, avec ou non solidarité du mandataire, groupement solidaire ; définition et caractéristiques

Les sous-traitants : définition et niveaux dans le CCAG-MI

Les notifications : définition et forme

Les pièces contractuelles, la liste du CCAG et leur hiérarchie, application pratique

Les ordres de service : établissement et formalisme, effets, forclusion

### **3. La durée du marché et le contrôle des délais d'exécution**

La distinction entre la durée du marché et les délais d'exécution, les délais particuliers et objectifs contractuels

Le contrôle des délais d'exécution, l'analyse des cas de dépassement de délais, les solutions contractuelles à la gestion des retards, les différents cas de prolongation du délai d'exécution

Les pénalités, le montant, les conditions d'application et de « levée »

Les primes pour réalisation anticipée

### **4. La gestion du marché**

Les différentes formes de prix, unitaires, forfaitaires, caractéristiques et cas d'utilisation

Les pièces de prix correspondantes définition, exemples

Les variations économiques des prix (ferme, ferme et actualisable, révisable), choix et utilisation des index

Les six cas de modification du contrat

### **5. L'admission des prestations et le déclenchement des garanties**

La constatation de l'exécution des prestations

Les modalités de vérification prévues par le CCAG MI

Les décisions après vérification : admission, ajournement, réfaction et rejet

Les garanties contractuelles et extra-contractuelles : délais, objet, prolongation et libération

### **6. La gestion des difficultés et des litiges**

L'interruption et l'ajournement du marché

Les mesures coercitives

Les différentes formes de résiliation (conditions, constats, décompte et effets)

L'exécution aux frais et risques

Le cas de la défaillance d'une entreprise : comment procéder pour assurer la continuité du marché ?

Le règlement amiable des litiges

Le mémoire en réclamation : forme, contenu et délais de présentation



### **Prérequis**

Une connaissance de base de la réglementation des marchés publics



### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



### ***Moyens et supports pédagogiques***

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



### ***Modalités d'évaluation et de suivi***

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



### ***Informations sur l'accessibilité***

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.